

« Le taux de chômage des jeunes m'inquiète ! »

Le ministre Jeholet veut booster les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans en Wallonie

Le nombre de chômeurs est en baisse, au sud du pays. Mais les plus jeunes semblent malheureusement échapper à la bonne nouvelle. Le ministre wallon de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet, veut s'attaquer au problème.

Il a effectué deux visites de terrain au Forem, cette semaine. À Liège lundi, à Charleroi mercredi. Il a parlé au personnel. Visité les services. Rencontré pas mal de monde. S'est repenché de près sur les derniers chiffres du chômage wallon, aussi. Et le ministre de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR) ne le cache pas dans l'entretien qu'il accorde à Sudpresse : « Je suis inquiet pour les jeunes demandeurs d'emploi ! ».

↳ Pourquoi ?

Je suis convaincu que nous sommes dans une période cruciale. On entre dans une année de bonne conjoncture économique, avec des perspectives de croissance. Les entreprises sont prêtes à engager. Les agents du Forem le sentent, me le disent. On doit saisir ce moment pour ramener un maximum de gens à l'emploi, et aider les entreprises qui cherchent du personnel qualifié et formé.

↳ Mais ?...

Je constate d'abord un échec de l'enseignement. Avoir autant de personnes sur le marché de l'emploi sans qualifications ou avec peu de diplômes, c'est anormal. Or, le Pacte d'excellence romonne, devient de plus en plus fade et souffre d'un manque de décisions ambitieuses pour cause de compromis et de marchandages entre PS et cdH.

↳ Vous n'en attendez plus rien ?

Il ne répondra malheureusement pas aux attentes qu'on plaçait en lui, non. Le tronc commun jusqu'à 15 ans, il va à l'encontre des besoins du marché du travail et des ressentis de ces jeunes maintenus de force dans un dispositif

scolaire dont ils n'ont plus envie, au lieu d'amplifier la formation en alternance. Il faut aussi se poser la question de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans pour ceux qui ont envie d'aller en entreprise. Les maintenir à l'école ce n'est bon ni pour eux, ni pour leurs compagnons de classe, ni pour leurs professeurs.

↳ Cela ne les aidera pas à trouver un job ?

Je ne pense pas et le cas des jeunes m'interpelle fortement. Le chômage diminue de trimestre en trimestre en Wallonie, mais on n'a pas de chute forte pour eux. Le taux de chômage global est de 13,4 %. Chez les 18-29 ans il est de 23,4 % ! Et ce n'est qu'une moyenne ! Dans certaines régions, cela va jusqu'à 30, 35 ou 40 % !

↳ La faute à quoi ?

J'ai été récemment dans un centre de formation en peinture industrielle, à Strépy. Il n'y avait que 3 % de jeunes ! Or, il y a des entreprises prêtes à engager dans ce secteur ! Et le chômage de la région est important ! Moi, cela m'échappe... On ne peut pas se contenter d'avoir des jeunes de 20-25 ans qui n'ont pratiquement pas travaillé et qui ne se forment pas.

↳ Sont-ils assez suivis ?

C'est un autre constat qui m'interpelle. En 2016, chez les jeunes de moins de 30 ans titulaires au maximum du CESS, 44,46 % n'avaient pas répondu à la première convocation du Forem ! En 2017, c'était encore plus : 46,47 % ! Visiblement, il y a un problème, et il va en s'accroissant ! Il faut réinculquer la valeur travail. Mais pas seulement... ●

INTERVIEW > CHRISTIAN CARPENTIER

2016	Wallonie	44,46%
2017	Wallonie	46,47%
	Hainaut	47,94%
2017	Namur-Brabant wallon	40,08%
	Liège	48,56%
	Luxembourg	47,83%

* Moins de 30 ans avec CESS comme diplôme maximum

« Des SMS du Forem pour suivre les jeunes »

> Que comptez-vous faire concrètement pour ces jeunes qui ne répondent pas à la première convocation du Forem ?

Ces taux d'absentéisme dont je viens de parler, je ne les accepte pas. Je demande au Forem qu'il mette très vite sur pied une expérience pilote qui pourra ensuite être généralisée à toute la Wallonie. Elle consistera à utiliser les SMS pour suivre les jeunes, les motiver.

> Un courrier de convocation, ça ne suffit pas ?

Manifestement non. On m'explique que certains, qui ont des parents séparés, vivent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Que peut-être le courrier ne leur arrive pas tous

jours à temps. C'est en tout cas ce qu'ils disent. Utilisons donc les canaux de communication modernes. Le Forem le fait déjà avec les réseaux sociaux, je m'en réjouis. Je lui

demande à présent de le faire aussi avec les GSM.

> À quoi ces SMS serviront-ils ?

À convoquer les jeunes, en complément au courrier qui leur est envoyé. Mais aussi à leur rappeler un rendez-vous. À leur demander s'ils ont bien été à leur formation. S'ils ont postulé quelque part aujourd'hui. Peut-être même parfois, dans certains cas que l'on sait plus compliqués, s'ils se sont bien levés à l'heure pour

être à temps à une formation ou à un rendez-vous pour un job.

> Un suivi beaucoup plus personnalisé, en quelque

sorte ?

Il faut leur donner la conviction qu'ils sont pris en main. Qu'ils sont peut-être contrôlés, mais qu'on veut avant tout les aider. Beaucoup de jeunes sont voués à eux-mêmes. Je pense que ça leur ferait du bien d'être

pris en considération, de voir qu'on s'occupe d'eux.

> C'est votre seule demande au Forem ?

Non, je me suis aussi procuré la lettre type qui est envoyée pour convoquer un jeune à un entretien. C'est administratif, réglementaire, assez plat. Je lui demande de travailler sur un courrier plus motivant, plus sexy. Il est là pour les aider, les booster. Ils doivent le sentir ! Ils doivent se sentir aidés ! ●

CH. C.

Les chiffres

36 % des chômeurs ont moins de 30 ans

Les derniers chiffres ne sont effectivement guère enthousiasmants, en matière de chômage des jeunes. Ils montrent que, fin février, 36% des demandeurs d'emploi inoccupés avaient moins de 30 ans en Wallonie : 74.419 personnes sur un total de 206.259. Et que si le taux de chômage général est de 13,4%, celui des 18/29 ans atteint 23,4%. En 2017, le taux d'insertion de ces jeunes sur le marché du

travail à partir du 6^e mois d'inactivité n'était que de 10%. Or, s'ils ne s'insèrent pas dans les 6 premiers mois suivant leur inscription comme demandeur d'emploi, ils risquent de s'enliser dans le chômage de longue durée. Le nombre d'évaluations négatives de ces mêmes moins de 30 ans lors de leur convocation par le Forem est également nettement plus élevé en

Wallonie : 5.454 en ont fait les frais en 2017, contre 810 en Flandre et 84 à Bruxelles.

Même chose pour la deuxième évaluation négative : 3.336 en Wallonie, 766 en Flandre et 0 à Bruxelles.

Quant au taux d'absentéisme à la première convocation par le Forem, il bat aussi des records. En 2016, il était de 44,46% chez les moins de 30 ans inscrits après leurs études et titulaires au maximum du

CESS. En 2017, il était de 46,47%. Mais variable selon les endroits, avec un pic de 48,56% à Liège contre 47,94% en Hainaut, 47,83% en Luxembourg et 40,08% pour Namur et le Brabant wallon. ●

CH. C.

Message sans équivoque

« Évoquer la pénibilité, c'est indécent »

▷ Cette nécessité que les jeunes se sentent davantage épaulés dans leur recherche d'emploi, vous l'avez dit aux agents du Forem, lors de vos visites ?

Je leur ai dit que notre responsabilité commune était de tout mettre en œuvre pour aider les chômeurs à retrouver un emploi, et de mettre le focus sur les jeunes. Mais je leur ai aussi dit que j'entendais trop souvent que les métiers en pénurie, c'était dur.

▷ C'est souvent le cas,

non ?

On parle de la construction, de l'Horeca, du secteur industriel, c'est vrai... Mais on n'y est quand même plus dans les conditions de travail d'il y a 40 ans ! La propreté, la robotisation, le matériel... Tout a évolué. C'est indécent par rapport à tous ceux qui y travaillent, quand on est jeune

demandeur d'emploi, de venir invoquer la pénibilité pour tenter de justifier qu'on n'est pas intéressé par ces filières où, pourtant, on embauche ! Je

ne peux pas l'accepter ! La culture de l'excuse, c'est non !

▷ Certains évoquent cela pour refuser un emploi ou une formation ?

Oui, et c'est évoqué également dans le microcosme de la formation et de l'emploi. Mais on a besoin de ces métiers ! Quand on n'a pas de diplôme ou de formation et qu'on est au chômage depuis un certain temps, on doit aller vers des formations qui mènent à l'emploi. La pénibilité, je ne veux pas l'entendre comme excuse ! Qu'on en tienne

compte pour la pension de celles et ceux qui ont sué tous les jours dans ces jobs, je peux bien sûr le comprendre. Mais désolé, pas chez les jeunes demandeurs d'emploi ! Même chose pour l'intérim.

▷ Il n'a pas toujours la cote...

Non, mais on ne sait pas non plus toujours avoir le job parfait tout de suite. Il faut savoir faire des sacrifices, montrer à l'employeur qu'on est capable, qu'on s'investit. Autrement dit : se battre ! C'est ça aussi, la vie profession-

nelle ! Et l'intérim est un bon tremplin vers l'emploi, notamment pour des jeunes peu formés. Il permet de démontrer une motivation, une façon d'être qui fait malheureusement

aussi parfois défaut.

▷ Que voulez-vous dire ?

J'étais cette semaine au Forem, dans une formation. Je voyais des jeunes avec des casquettes, un bonnet... Le Forem est aussi là pour leur rappeler que leur façon d'être est importante. Qu'il faut mettre toutes les chances de son côté quand on est face à un employeur. Le

Forem est là pour les aider, pas pour les ennuyer. Notre rôle, c'est de les remettre le plus vite possible à l'emploi. L'émancipation, elle passe par le boulot. Mais l'emploi ne leur sera pas servi sur un plateau d'argent ! Et si on n'a

pas le diplôme requis, on doit suivre des formations qui amèneront à travailler.

➤ **En somme, votre message aux jeunes, c'est « Bougez-vous ! » ?**

Mon message, c'est qu'on va tout faire pour les aider. Que

ce n'est pas grave d'avoir eu un parcours parfois un peu chaotique. Qu'on va s'occuper d'eux. Mais qu'ils doivent aussi travailler sur eux-mêmes, se prendre en main, faire des démarches, avoir de la motivation. Et l'emploi sera

là. Ce n'est pas toujours la faute des autres s'ils n'en trouvent pas un. Quand ils ne répondent pas à une convocation du Forem, ça ne va pas ! On ne peut pas continuer à l'accepter ! ●

CH. C.

« Il faudra se poser un jour la question des sanctions »

➤ **Faut-il aussi revoir les sanctions quand on ne répond pas à une convocation du Forem ?**

Mon but n'est pas qu'il y ait le plus de sanctions possible. On sera tous heureux quand il n'y en aura plus ! Mais le chômage, c'est fait pour accompagner quand on a un accident de vie. Pas pour être activé éternelle-

ment. Pas pour se dire qu'on va y rester parce qu'on gagnerait à

peine plus si on travaillait.

➤ **Et si on ne l'entend pas, ce message ?**

Pour les jeunes n'ayant jamais travaillé, il faudra se poser un jour la question des sanctions. On me cite le cas de jeunes qui obtiennent un job après une formation mais qui se font

licencier pour retourner au chômage parce qu'on y gagne à peine moins. Je ne peux pas continuer à l'entendre. Ce n'est

pas ça le chômage.

➤ **Êtes-vous favorable à plus de dégressivité dans les allocations ?**

On a déjà fait beaucoup. Et attention aux travailleurs plus âgés qui perdent leur boulot

avec parfois plus de difficultés d'en retrouver. Mais pour les jeunes, on ne peut pas accepter qu'on préfère retourner au chômage alors qu'on avait un boulot.

➤ **Pour eux, on peut se poser la question ?**

Ce n'est pas à l'ordre du jour, pour ne pas pénaliser ceux qui sont dans un accident de vie.

Mais pour les jeunes, on ne peut pas accepter certains comportements, non. Dans leur cas, je ne suis donc pas opposé à y réfléchir si c'est la seule formule, la seule solution pour les repousser vers l'emploi.

➤ **Où une sanction du Forem qui tomberait plus tôt ?**

Pour certains, il faut en tout cas

avoir un suivi beaucoup plus intensif. Le nombre de chômeurs diminue. Cela rend du temps aux agents du Forem pour de l'accompagnement plus personnalisé. D'où l'idée des SMS que je vous expliquais. J'ai été un peu surpris que ce ne soit pas déjà le cas, je vous l'avoue. ●

CH. C.

« 500 euros par mois pour 60h/semaine »

Ce taux d'absence des jeunes à la première convocation du Forem, est-ce générationnel ? « Je ne pense pas qu'on ait une jeunesse moins bonne qu'avant », rétorque le Hervien. « Je suis obnubilé par la valeur travail, qu'on ne peut pas galvauder. On doit le récompenser. Cela doit rester ce qui les guide. »

Le salaire aussi, non ? « Oui, mais pas forcément dès le départ. Vous savez, moi, mon premier contrat, c'était à Radio Ciel, à Herve. J'étais journaliste à mi-temps pour 20.506 francs,

soit l'équivalent de 500 euros. Or, je faisais 60 heures par semaine ! J'étais debout à 4 heures tous les jours ! Je faisais les journaux du matin puis on m'obligeait encore à aller à l'une ou l'autre conférence de presse, à des réunions. Je

travaillais souvent le samedi et le dimanche... »

« Bon, on était un peu exploités, hein. J'aurais pu dire que c'était dur, que je ne voulais pas faire ça pour 500 euros par mois en sortant de l'université. Mais j'adorais mon métier. Je voulais faire mes preuves. Je me suis accroché. Et j'ai eu un

deuxième contrat, de 47.000 francs cette fois, pour un temps plein comme rédacteur en chef à Seraing.

C'était encore très peu. Mais je ne me posais pas la question ! J'ai foncé ! »

« Ce que je veux dire en expliquant cela, c'est qu'on ne dé-

croche pas toujours directement un premier emploi de rêve, avec le salaire mirobolant à la clé. Parfois, on rame. Mais il faut accepter de faire preuve de patience et de flexibilité au début, pour faire ses preuves devant des employeurs.

C'est clair que 500 euros par mois, ce n'est pas un modèle. Mais il faut parfois accepter certaines choses, pour progresser ensuite et faire ce qu'on aime. » ●

CH. C.